

<b>Code d'article</b>	<b>267.99</b>
<b>Description</b>	<b>COUVERCLES POUR RÉF. 267.98</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 229</b>
<b>Date de modification</b>	20/05/2024 10:26:13



### Spécifications du produit

Unité de mesure CENT  
 Dimensions 22,4x9,5x3,5 CM  
 Matériel RPET  
 Couleur TRANSPARENT  
 Poids net d'une unité (g) 9,17

### Codes

Intrastat 39241000  
 ITF14 18420499003532  
 EAN13 8420499003535

Signage Triman et Info-Tri



### Colisage

**Paquet**  
 Unités / paquet 164  
 Dimensions paquet (cm) 1,00 x 1,00 x 1,00  
 Poids paquet (kg) 1,00  
 Volume paquet (m<sup>3</sup>) 0,0000010

Signage Triman et Info-Tri



**Carton**  
 Unités / carton 984  
 Paquets /carton 6  
 Dimensions carton (cm) 1,00 x 1,00 x 1,00  
 Poids carton (kg) 1,00  
 Volume carton (m<sup>3</sup>) 0,0000010

Signage Triman et Info-Tri



**Palette**  
 Cartons / couche 4  
 Cartons / palette 8  
 Conditionnement (U base x couches) 4 x 2  
 Poids (kg) 130,64  
 Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclé    Recyclable    Micro-ondes    -20°C / +60°C    Résist. graisses    Cash & Carry



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est 100 % recyclé.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.